



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question au Gouvernement n° 3357

Texte de la question

SANTÉ

M. le président. La parole est à M. Arnaud Richard, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Arnaud Richard. Poser une question à la ministre de la santé après de tels actes de guerre, alors que des femmes et des hommes se battent à cet instant pour la vie, est un exercice difficile.

Mes pensées vont aux victimes, aux blessés, à leurs familles, à leurs amis, ainsi qu'à celles et à ceux qui, tout au long de la chaîne de santé, œuvrent dans des conditions exceptionnelles : qu'ils soient ici honorés, salués, respectés, admirés et remerciés. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Même avec le cœur lourd, monsieur le Premier ministre, madame la ministre de la santé, je pourrais vous interroger sur votre politique de santé, que nous jugeons sans cap ni vision, mais je ne le ferai pas car l'heure est à la concorde.

Face à la souffrance du peuple de France, on ne dit jamais assez à ceux qu'on aime qu'on les aime. Eh bien, mes chers collègues, nous tenions à dire combien nous aimons notre système de santé français. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et sur quelques bancs du groupe Les Républicains.)*

La santé en France, c'est comme la démocratie : c'est le pire des systèmes mais on n'en a pas trouvé de meilleur.

M. Meyer Habib. Très bien !

M. Arnaud Richard. Si nous sommes en guerre, mes chers collègues, l'hypothèse d'organiser notre système de santé sur des bases nouvelles mérite d'être soulevée et débattue. Évidemment, l'heure n'est pas à la polémique, mais vous ne pouvez ignorer les mouvements de protestation que suscite votre texte sur la santé.

Quel signal, monsieur le Premier ministre, souhaitez-vous envoyer à ces femmes, à ces hommes, à ces médecins, à ces soignants, à ces infirmiers qui se mobilisent sans compter ?

Madame la ministre, sans polémique, ma question est triple. Pourquoi légiférer dans de telles circonstances ? Êtes-vous prête à suspendre les débats et à adapter notre système de santé à la situation actuelle, qui risque d'être durable ? Quel bilan faites-vous du plan blanc à cette heure ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et sur quelques bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Mme Marisol Touraine, *ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes*. Monsieur le député, je veux avec vous, de nouveau, saluer le professionnalisme exceptionnel, remarquable, de tous nos professionnels de santé, depuis ceux qui sont intervenus avec le SAMU jusqu'aux professionnels hospitaliers qui, aujourd'hui encore, prennent en charge des victimes. En effet, à l'heure où je vous parle, 195 personnes sont encore hospitalisées à la suite des attentats de vendredi dernier – et je ne compte pas les victimes des événements de ce matin – ; 41 personnes sont toujours en réanimation et, pour trois d'entre elles, le pronostic vital est engagé.

Je veux donc saluer la réactivité, l'excellence, le professionnalisme de nos hôpitaux, ainsi que les gestes de solidarité des professionnels, libéraux et publics, y compris ceux qui n'étaient pas directement requis sur le terrain.

Je veux vous dire, monsieur le député, que notre système de santé est un des meilleurs qui soient. Ce n'est pas comme la démocratie, pour reprendre la formule de Churchill. Il a fait montre de son extraordinaire capacité d'adaptation et de réactivité. Et d'ailleurs, jour après jour, nous faisons en sorte que son excellence soit préservée.

Savez-vous, monsieur le député, que, le matin même du vendredi 13 novembre, il y avait un exercice associant les hospitaliers, le SAMU et les pompiers pour faire face à d'éventuels attentats ?

Monsieur le député, vous m'interrogez sur le projet de loi relatif à la santé. De nombreux parlementaires souhaitant être présents dans leur circonscription pour des hommages, vendredi en particulier, nous avons pris la décision de reporter l'examen de ce texte au début de la semaine prochaine. Je crois qu'ainsi l'esprit de concorde pourra nous rassembler. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste, ainsi que sur certains bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.*)

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Richard](#)

Circonscription : Yvelines (7^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3357

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 novembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 novembre 2015](#)